



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-117678>

Département(s) de publication : 12

Annonce n° 25-117678

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIREN

**N° National d'identification :** 22120001700012

**Ville :** RODEZ

**Code postal :** 12000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 12

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.aveyron.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025B0153

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction des Marchés et de l'Achat Public

**Adresse mail du contact :** marches@aveyron.fr

**Numéro de téléphone du contact :** 0565550350

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le formulaire D.C. 1 complété - Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le DC1 et - Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque Des informations sur l'organisme porteur du risque Le formulaire D.C.2 complété fourni par : - chaque organisme porteur du risque ; - tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire membre ou non du groupement.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible (remplir rubrique F.1 du DC2

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : La justification de l'agrément (organisme porteur du risque – indiquer le lien de téléchargement rubrique E.3 du DC2) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire – indiquer n° ORIAS rubrique E.1 du DC2)

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 02/12/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Oui

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Assurance de type « dommages à l ouvrage », « contrat collectif de responsabilité civile décennale » et « responsabilité civile maitre d ouvrage » pour les besoins de l opération de réhabilitation et restructuration de l ancien Palais Episcopal

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 66515000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Assurance de type « dommages à l ouvrage », « contrat collectif de responsabilité civile décennale » et « responsabilité civile maitre d ouvrage » pour les besoins de l opération de réhabilitation et restructuration de l ancien Palais Episcopal

**Lieu principal d'exécution du marché** : RODEZ

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : L'acheteur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants : - Prix : 65 points - Valeur Technique : 30 points - Gestion : 5 points Dans l'onglet procédure ci dessus, l'acheteur exige la présentation de variante en ce qu'il est prévu une prestation supplémentaire à réponse obligatoire (ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE MAITRE D'OUVRAGE) et une prestation supplémentaire à réponse facultative (Extension de garantie : dommages immatériels survenus après réception) Les variantes libres à l'initiative des soumissionnaires ne sont pas autorisées. Le contrat prendra effet au plus tôt à la date de notification (le lendemain à zéro heure de la date de sa réception par le titulaire ou son mandataire) et dans les conditions de l'article 1 - DG8 des clauses particulières. Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n°358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 21/10/2025